ÉLECTIONS A LA COMMISSION PARITAIRE D'ÉTABLISSEMENT

CPE des personnels de Bibliothèque de l'Université de Paris

Le 3 décembre 2019

Je vote pour la liste SGEN-SNASUB !

Notre liste d'union pour les personnels de bibliothèques s'engage sur trois principes :

Equité – Solidarité – Transparence

La Commission Paritaire d'Établissement (C.P.E.) est compétente en matière de proposition ou de refus de titularisation, et pour des mesures individuelles (inscription sur liste d'aptitude, avancement de grade, congés pour formation, détachement, recours contre les rapports d'entretiens professionnels, …).

Nous nous engageons à :

- défendre et respecter des règles claires pour un **classement équitable des dossiers** d'avancement,
- effectuer un travail minutieux dans l'étude des dossiers d'avancement de TOUS LES PERSONNELS, **QU'ILS SOIENT SYNDIQUÉS OU NON**,
- conserver notre indépendance à l'égard de l'Administration,
- informer les collègues concernés avant et après les réunions dans le respect de la confidentialité des données personnelles,
- vous **défendre dans l'intérêt de l'ensemble des personnels** de l'Université

Liste		
Catégorie A	**Catégorie B**	**Catégorie C**
Eric Varon Conservateur	Florence Renouard BIBAS	
Lucie Chanas Conservateur	Béatrice Fortin BIBAS	
Fabienne Warin Bibliothécaire	Emilie Cosson BIBAS	
Pauline Laurent Bibliothécaire	Tiffany Ermenault BIBAS	